



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Services d'urgence

Question au Gouvernement n° 2314

Texte de la question

SERVICES D'URGENCE

M. le président. La parole est à M. Christophe Naegelen.

M. Christophe Naegelen. Madame la ministre des solidarités et de la santé, vous connaissez l'état catastrophique de nos services d'urgence. Hélas, le plan que vous avez annoncé n'offre pas de financements nouveaux, mais uniquement un fléchage de financements déjà existants. Cependant, certaines avancées sont à saluer, notamment celle concernant les infirmiers en pratique avancée spécialisés. D'autres, au contraire, semblent très difficiles à appliquer.

Ainsi, l'objectif du « zéro passage par les urgences » pour les personnes âgées est une utopie, à moins de créer des urgences gériatriques, ce qui supposerait d'y affecter des moyens supplémentaires considérables. Concernant l'intérim, l'objectif est pertinent, mais le seul exemple des urgences de Remiremont témoigne du nombre insuffisant de médecins pour remplir les lignes de garde.

Si vous mettez fin à l'intérim dès 2020, vous mettez en péril toute l'organisation territoriale, car les hôpitaux ne pourront plus boucler un seul planning.

Madame la ministre, il faut avant tout accorder des moyens supplémentaires. Afin d'élaborer un véritable plan, qui réponde réellement aux besoins et aux spécificités de nos territoires, laissez-vous les professionnels, qui connaissent le mieux la situation, prendre les décisions nécessaires pour adapter votre plan ou l'administration continuera-t-elle de décider seule ?

Quant aux protocoles de coopération des prescriptions anticipées de radiographie aux urgences, dont vous aviez annoncé l'entrée en vigueur dès octobre 2019, quand seront-ils appliqués ? Certaines équipes, à l'image de celle de Remiremont, sont déjà prêtes. L'attente de votre feu vert les pénalise.

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Avant de vous répondre, monsieur le député, j'aimerais avoir une pensée pour les proches de l'infirmière libérale mortellement poignardée hier dans le Loiret, alors qu'elle effectuait sa tournée habituelle. (Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.)

M. Jean-Pierre Door. C'était à Montargis, chez moi !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Vous me posez deux questions, monsieur Naegelen. Concernant tout d'abord l'application du plan pour les urgences que j'ai présenté en septembre, je rappelle que les protocoles de

coopération feront l'objet d'une prime supplémentaire de 80 euros nets par mois pour les professionnels qui s'engagent. Le premier protocole de coopération, qui concerne la prescription d'actes de radiologie par les infirmiers aux urgences, sera opérationnel le 1er décembre prochain. La Haute Autorité de santé travaille à l'élaboration de futurs protocoles de coopération, pour la réalisation de sutures, la prescription d'examens de laboratoire ou encore la réorientation des patients vers la médecine de ville.

Vous m'interrogez également au sujet de la place des médecins et des professionnels paramédicaux dans les instances chargées de suivre le plan. Bien évidemment, la réponse est positive. Dans les instances nationales comme dans les instances régionales, les soignants seront conviés aux réunions de suivi du plan au niveau national, que j'anime régulièrement au sein de mon ministère. J'ai également demandé aux agences régionales de santé de piloter un plan qui associera l'ensemble des professions soignantes, les médecins et les professionnels paramédicaux.

Nous ne pourrions pas construire le système de santé de demain en imposant des décisions d'en haut. Il n'y a d'ailleurs pas de recette miracle : nous avons besoin de tous les acteurs de santé auprès de nous.

(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. le président. La parole est à M. Christophe Naegelen.

M. Christophe Naegelen. La situation des urgences est catastrophique. Pour vous donner une idée, sachez que la durée de vie moyenne des brancards à l'hôpital de Remiremont est de vingt ans !

Données clés

Auteur : [M. Christophe Naegelen](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2314

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)